

# LA SEMAINE NATIONALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES

Un appel national de la fondation de France et le Comité National d'entente de la journée des personnes âgées a été lancé depuis quelques jours.

Cela sous le patronage conjoint des ministères de l'Intérieur et de Mme le Ministre de la Santé.

La municipalité a reçu des instructions pour la participation à ces journées du 22 au 26 octobre. Elle a reçu du matériel — sous forme d'affiches de propagande, de cartes de soutien, etc... — qui sera mis à la disposition des collecteurs ou vendeuses bénévoles.

Ces instructions ont été publiées dans la presse et il est évident que la municipalité n'a pas l'intention de se dérober dans la tâche qui lui est demandée par circulaire préfectorale.

Elle sait mieux que quiconque l'état de dénuement dans lequel se trouvent des centaines de personnes âgées de notre ville et c'est pourquoi depuis son existence elle s'efforce de venir en aide par tous les moyens aux personnes âgées particulièrement dans le besoin : distributions de colis, de vêtements chauds, attributions de logement, repas, secours alimentaires, cartes aux économiquement faibles, combustibles, aide ménagère à domicile, vacances à la montagne,

concerts ou spectacles, excursions...

Elle n'a pas attendu le ministre de l'Intérieur ni le ministre de la Santé pour venir en aide aux anciens, pour vaincre leur solitude, leur isolement.

Elle n'a pas de leçon à recevoir des Pouvoirs publics. Mais qu'on lui permette de faire quelques observations à l'occasion de ces journées en faveur des anciens.

Cet appel national lancé quelques jours après l'octroi à certaines catégories de personnes âgées d'une somme de 700 F. incite nombre de nos concitoyens à penser que l'Etat cherche à récupérer le montant de sa générosité et qu'il pourra par le truchement de ce comité national d'Entente, parvenir à certaines réalisations sans bourses délier.

La circulaire préfectorale précise que la participation à cette journée n'est pas obligatoire pour les municipalités et que celles-ci peuvent en cas de refus, retourner les cartes ou autre matériel de propagande.

Le procédé n'a rien de particulièrement reluisant.

Quelle municipalité pourrait se refuser à aider les personnes âgées ? Si notre municipalité de La Seyne renvoyait les cartes de participation. Quel concert d'injures n'entendrions-nous pas dans la bouche de

ceux qui découvrent aujourd'hui les problèmes de la vieillesse.

Il faut bien constater une fois de plus que l'Etat des monopoles fait appel à la charité publique, comme il le fit pour la lutte contre le cancer — comme il le fait avec la « jeunesse au plein air »... et autres causes qui sont de son ressort.

Quand des citoyens ont travaillé toute une vie dans des conditions très dures, on n'assure pas leurs vieux jours par la mendicité publique.

Les vieux papas et les vieilles mamans méritent mieux que cela.

Est-il permis d'espérer que les appels pathétiques qui seront lancés sur les ondes de la radio et de la télévision ne seront pas matière à scandales, comme ce fut le cas pour la

campagne contre le cancer ?

En présentant ces observations, le but de la municipalité est de sensibiliser nos concitoyens sur les devoirs d'un état dirigé par des milliardaires qui peut et qui doit trouver les ressources suffisantes pour assumer ses responsabilités vis à vis des anciens.

S'il y a encore en France des millions de personnes âgées qui vivent dans l'indigence alors que d'autres regorgent de richesses, alors qu'on jette des tonnes de marchandises alors qu'on lésine sur les secours, alors qu'il n'y a pas assez de maisons de retraite..., c'est probablement que le système social actuel est profondément inhumain et qu'il faut en changer.

LA MUNICIPALITE  
M. AUTRAN